

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL
N° 529



SAISON 2021 - 2022



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES

Nos Partenaires



CETTE SEMAINE :

COMITE DE DIRECTION	3
SECRETARIAT ADMINISTRATIF	7
COMMISSION ARBITRES	9
COMMISSION DELEGATION	12
COMM. ETHIQUE ET PREVENTION	14
COMMISSION FEMININES	16
COMMISSION F.M.I.....	17
COMM. FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE	19
COMMISSION FUTSAL	20
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	22
COMMISSION SPORTIVE	24
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	25
COMMISSION TECHNIQUE	26

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

COMITE DE DIRECTION

Réunion du vendredi 22 octobre 2021

Au siège du District

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présents : Mme BRAULT - MM. BOUAT – BOULORD – BUOSI - CICERON – COCHARD - DA CUNHA VELOSO – DOUVILLE – ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI – MONIER -MONTMAYEUR – SOZET - VACHETTA

Excusés : MM. BOURGEOIS -CHASSIGNEU - HESNI – Dr SCELLIER - TRUWANT

Assistent : Mme BELOT – M. KODJADJANIAN

ORDRE DU JOUR

- 1- **Approbation du Comité de Direction du 7 septembre 2021**
- 2- **Courriers Et Informations Diverses**
- 3- **Règlement des certifications des diplômes fédéraux**
- 4- **Etude des vœux**
- 5- **Service civique**
- 6- **Présentation des comptes**
- 7- **Questions diverses**

Séance ouverte à 18H30

Le Président souhaite la bienvenue à tous et donne la parole à Monsieur Kodjadjanian avant d'ouvrir l'ordre du jour.

M. Kodjadjanian fait lecture d'un courrier visant son retour au sein de la CDA, courrier dans lequel il expose sa volonté d'apporter son soutien à M. Joseph SABATINO, Président de la CDA, en lui apportant une aide administrative, en revanche il n'est pas encore certain de vouloir être membre à part entière de ladite commission. Au vu des antécédents et des différends toujours présents, M. Kodjadjanian souhaite rester dans une certaine neutralité avant de s'engager entièrement, il se laisse un peu de temps.

Faisant suite à l'intervention de M. Kodjadjanian, certains membres du Comité prennent la parole pour l'encourager à s'engager au sein de la commission, lui signifiant l'importance de sa présence et de ses connaissances au vu de sa longue expérience au sein de l'arbitrage.

1 - Approbation du Comité de Direction du 7 septembre 2021

Il n'y a pas d'observations, le PV est adopté à l'unanimité.

2 - Courriers et Informations Diverses

Courriers :

- Courrier du CDOS qui propose de mieux faire connaissance autour d'une réunion le 23 novembre à 18h30 à la Maison du Sport. MM. Truwant et Vachetta représenteront le District.
- Remerciements du club de St Quentin Fallavier au Président du District pour sa disponibilité et l'aide apportée dans leur projet de création de club.

- Courrier du club Etoile Futsal de Fontaine pour intégrer le championnat futsal senior, le championnat étant complet, demande en attente.
- Divers courriers du collectif des arbitres isérois.
- Courrier du Président de la commission des féminines de la Laurafoot, appel à candidature pour être membre de la commission régionale, M. Issartel se porte candidat. Validation sera faite par le prochain conseil de Ligue.
- Courrier de M. Lapart qui se désengage de ses missions d'instructeur auprès de la commission discipline. Le Comité le remercie pour tous les services rendus.

Le Président rappelle les instructeurs en fonction : MM. Bert – Boulord et Montmayeur

- Candidatures pour assurer les formations FIA : MM Brioua Mourad et Parrenin Léo Validées par le Comité sous réserve d'être accompagnés d'un formateur expérimenté.
- Candidature de M. Navarro Thierry au titre de délégué. Transmise à la commission de délégation pour décision.
- Courrier de M. Ciceron, Président de la commission délégations qui précise avoir reçu 6 candidats au titre de délégué, 2 désistements, 2 non retenus, 2 candidats retenus : Samid Lazzar, Kamel Bouazama Le Comité valide ces 2 derniers en tant que délégués stagiaires.

Informations Diverses du Président :

- Assemblée Générale du District :
20 novembre 2021 au TSF Voiron

Le Président au vu de l'ordre du jour qui ne sera pas très important, propose de décaler l'horaire d'ouverture de l'AG à 9h30, et de revenir à la méthode ancienne (pointage et vote non dématérialisés)

- Assemblée Générale de la Ligue :
4 décembre 2021 lieu encore non communiqué.
Le Président demande aux 12 représentants élus de prévoir leur disponibilité à cette date, 1 absent excusé à ce jour : M. Boulord.
- Assemblée Générale de la FFF :
11 décembre 2021
- Correspondances clubs :
Le Président demande au secrétariat de systématiquement signer les mails envoyés aux clubs de la personne de commission qui en fait la demande.
- Match Bourgoin – Clermont samedi 23 octobre
Marc Mallet représentera le District
- Réunion ANPDF
Le Président fait un retour sur cette réunion.
- Match France Espoir – Arménie le 11 novembre à 20h45 au stade des Alpes
Des informations organisationnelles devraient nous parvenir de la Ligue.
Concernant la BILLETTERIE : se reporter à l'article publié sur le site.



- Réflexion sur les modifications de matchs faites les derniers jours.
L'article 33 sera reprécisé lors de l'Assemblée. Le tableau des horaires sera présenté de nouveau.
- Rencontre avec le Crédit Agricole le mardi 12 octobre pour la convention.
- Rencontre hier avec le GF38 section professionnelle qui venait nous proposer un partenariat avec eux. Des propositions devraient être faites.
- Prud'hommes : dossier Prud'hommal en cours.
- Rencontre avec le collectif des arbitres, discussions autour de cet entretien, voir conclusions sur le PV : réunion de Bureau du 19 octobre
- Amicale des Educateurs : Jean Claude Guillaud-Magnin annonce arrêter ses fonctions au sein de cette amicale. Le District le remercie pour tous les services rendus. Jean Marc Libero assure l'intérim.
- Réunion avec les salariés : le mardi 19 octobre
- Ressources humaines : Personne n'ayant les compétences en ressources humaines au District, il semble important de se mettre en règle sur ce point, le Président propose de faire une convention avec l'avocat F. Doucet afin d'apporter de la clarté à tous et aux salariés. Revoir les contrats du personnel et faire un audit auprès des salariés.
Le comité de direction valide à l'unanimité cette proposition.
- Intervention de M. Issartel : annonce que la commission féminines, M. Bouat (Président de la comm. Foot animation) et Jérémy Hugonnard CDFA ont réussi à proposer des plateaux U12F.

3-Règlement des certifications des diplômes fédéraux

Cas des éducateurs sous le coup d'une suspension disciplinaire

Un débat s'engage autour d'un éventuel quantum qui pourrait être mis en place. L'idée est rejetée.

Il est décidé la stricte application du règlement, Marc Montmayeur s'engage à faire le suivi de vérification à partir de janvier.

4- Etude des vœux

Présenté par L. Mazzoleni

Règlements généraux du District Isère de Football	Règlements généraux du District Isère de Football
Article 3 - Engagements et correspondance	Article 3 - Engagements et correspondance
3-2 – Correspondance : La correspondance entre les clubs et le District se fait • soit par courrier papier à entête du club • soit par courrier électronique dont la seule messagerie autorisée est l'adresse officielle dénommée «numeroaffiliationduclub@laurafoot.org»	3-2 – Correspondance : La correspondance entre les clubs et le District se fait • soit par courrier papier à entête du club • soit par courrier électronique dont la seule messagerie autorisée est l'adresse officielle dénommée «numeroaffiliationduclub@laurafoot.org» Les clubs doivent renseigner deux contacts téléphoniques dont obligatoirement le correspondant. Ces contacts doivent être visibles des clubs et des instances sur les sites officiels et définis comme « diffusables » sur footclubs

REGLEMENT DES COUPES DU DISTRICT DE L'ISERE	REGLEMENT DES COUPES DU DISTRICT DE L'ISERE
TITRE 2 - LA COUPE DE L'ISERE SENIORS : COUPE FABRICE MARCHIOL	TITRE 2 - LA COUPE DE L'ISERE SENIORS: COUPE FABRICE MARCHIOL
Article - 10 Sont exemptés : - Du 1° tour : les équipes de D2 - Des 2 premiers tours : les équipes de D1	Article - 10 Sont exemptés : - Du 1° tour : les équipes de D1
TITRE 3 – LE CHALLENGE DE L'ISERE SENIORS LUCIEN GROS BALTHAZARD	TITRE 3 – LE CHALLENGE DE L'ISERE SENIORS LUCIEN GROS BALTHAZARD
Article - 15 Sont exemptés du 1° Tour : les équipes de D2	Article - 15 Réservé

Avis du Comité : adoptés à l'unanimité.

5 –Service civique

2 missions proposées :

- Sensibilisation Aux Valeurs Portées Par L'arbitrage
- Football en milieu scolaire

Nous avons reçu 4 candidatures pour la première mission.

2 candidats ne se sont pas présentés à l'entretien

1 candidat a été retenu : Monsieur TOUIOUAR Abdoullah

Validé par le Comité

Le Président propose à Jean Marie Kodjadjanian d'être son tuteur.

6- Présentation des comptes :

Les comptes sont présentés par M. Ciceron, trésorier.

(Publiés prochainement sur le PV spécial AG).

7 - Questions diverses :

- M. Sozet demande si le pass sanitaire est obligatoire pour les auditions en commission ;
Le Président renseigné par la préfecture, précise que ce n'est pas obligatoire dans notre classification D'ERP sauf s'il y a restauration.
- M. Sozet demande à ce que le comité s'interroge sur le fait de conserver 2 poules en D1 ? du fait du niveau de cette poule qui est en baisse.
M. Mazzoleni rappelle l'historique de cette décision et précise qu'il faudrait attendre encore 2 ou 3 saisons pour savoir si cette solution était la meilleure. Un long débat s'ouvre sur le sujet. Le Président propose d'en débattre avec les clubs lors de réunions de Présidents et de travailler sur ce sujet.



Avant de terminer cette réunion, le Président rappelle au Comité les prochains webinaires auxquels ils peuvent assister :

- FAFA équipement / transport : vendredi 29 octobre 2021 de 15h-16h
- Protection des licenciés : lundi 08 novembre 15h- 16h
- Foot Loisir : mardi 16 novembre de 15h à 16h

Il n'y a plus de questions,
Le Président clôt le Comité de Direction
Fin de séance 21h30

Hervé GIROUD-GARAMPON
Président du District

Elisabeth BELOT
Secrétaire de séance

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 26 Octobre 2021

Procès-Verbal N° 529

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances à la famille et au club de la BATIE MONTGASCON suite au décès du Monsieur MEGARUS Jean (gardien du club).

>>> >>> >>>

Assemblée Générale d'Hiver

L'Assemblée Générale d'Hiver du District aura lieu le **20 novembre 2021** au TSF de Voiron

>>>>>>>>

TRESORERIE

FORFAIT GENERALE FOOT A8

Amende 44 €

Du 22 Octobre 2021

VILLENEUVE U15F A8

FORFAIT JOURNEE

Du 23 au 24 Octobre 2021

Amende 32 €

VILLEFONTAINE 2 D3 D

VER SAU 3 D4 B
VALLEE DE L'HIEN 2 U17D3

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 23 au 24 Octobre 2021

VILLENEUVE D1
VILLENEUVE U20D2
TUNISIENS SMH D2

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 16 Octobre 2021

VALLEE DE L'HIEU	U13N1
ST ANDRE LE GAZ	U13N2
VALLEE DE L'HIEU 3	U13N3

NON SAISI DE RESULTAT FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 18 au 23 Octobre 2021

LA MOTTE SERVOLEX	U15FA8
DOLOMIEU	U13N2
NIVOLAS	U13N2
VIE ET PARTAGE	FUTD1
ASPTT 1	ENTA11
CEA	ENTA11

CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 15 OCTOBRE 2021

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Octobre 2021

533686 VOIRON ASP
544455 LA COTE ST ANDRE
550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL
553088 VIE ET PARTAGE
616067 SEMITAG FC
681077 FASSON A.S.
533035 AJAT VILLENEUVE (sous réserve d'encaissement)
547135 POISAT AC (sous réserve d'encaissement)
564167 GF ARTAS CHARANTONNAY NORD DAUPHINE (prélèvement en cours)
860497 AS LES GUELES NOIRES (prélèvement en cours)
560238 ACADEMIE DES COLLINES (prélèvement en cours)

E-mails Commissions

APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr

STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr

COMMISSION ARBITRES

MARDI 26 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°529

REUNION CDA

Présents : CHARLES Jacques, TREVISSAN Ludovic, CARRETERO Christophe, YUKSEL Ferdinand

Excusés : SABATINO Joseph, Aboubakar LALO

La CDA prend acte les décisions du bureau du District de reprendre l'arbitrage à 3 arbitres officiels dès le début des matchs retours en catégorie D1.

NOTES AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

PROCEDURE PASS SANITAIRE CONCERNANT LES JOUEURS DE LA RENCONTRE

Concernant la supervision des pass sanitaires des joueurs, le responsable covid du club recevant doit en collaboration avec le responsable covid du club visiteur contrôler avec la tablette et en amont du contrôle des licences, la validité du pass sanitaire.

A l'issue de ce contrôle le responsable ramène la tablette à l'arbitre en indiquant les résultats effectués.

En aucun cas l'Arbitre n'intervient lors de ce contrôle.

INFORMATION ARBITRAGE :

- Les Arbitres Auxiliaires et Bénévoles qui sont ASSISTANTS, ne doivent en aucun cas signaler le **Hors-Jeu**
- Les désignations des catégories D3-D4- D5 – FEMININES seront assurées par Yuksel Ferdinand (06-17-14-62-03 - Mail yuksel.ferdinand@gmail.com)

- **Important : Pour que vos indisponibilités soient prises en compte, les arbitres doivent obligatoirement cocher les cases District et Ligue sur MyFFF.**
- Les arbitres désireux d'officier en Futsal sont priés de faire acte de candidature à la CDA.
-

Il est rappelé aux arbitres de prévenir par mail à la CDA et copie au désignateur une indisponibilité tardive en incluant en pièce jointe le justificatif adéquat. Sans quoi le match ne sera pas modifié.

Les arbitres ne devront en aucun cas porter une appréciation sur la validité de la licence contenue dans les tablettes et s'autoriser à refuser la participation d'un joueur ; il appartient aux capitaines de porter réserve le cas échéant.

RAPPEL – INDEMNITES ARBITRAGE COMPETITIONS DE DISTRICT

> FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION :

La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1.

> Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales) les frais d'arbitrage

Sont à répartir par moitié entre les deux clubs.

CONTROLE DES ARBITRES

Les arbitres seront observés selon la configuration de la désignation : seul ou à trois lorsque cette situation provisoire sera normalisée.

TUTORAT

Candidatures tutorat retenues :

AKSOYE Emre

SAIDIA Kamel

LHULLIER Ludovic

DESTRAS Patrick

ZEMZEMI Oualid

LEVYN Davis

BENMAHREZ Mohamed

CHOKOL Ahmad

DAPPEL Didier

HAGLI Georges

BESSAOUD Amar

TOUBAL Lissan

Nota : Vous devez remplir une feuille de rapport pour chaque rencontre et la retourner impérativement au District.

- Les désignations des tuteurs apparaitront en **Observateur 2**.
- Fichier à remplir à télécharger sur le site du District.
- Les frais seront réceptionnés par Luc Vagneux et transmis au secrétariat du district pour paiement.
- Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA. Possibilité de voir le jour du stage avec le responsable sur place.
- La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :
- * 2 contrôles jeunes gratuitement (comme existant).
- * ou 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€).

INFORMATIQUE

La CDA a entamé l'informatisation des données (fiches de renseignement, transfert des dossiers, archives...) pour faciliter le travail des dossiers des arbitres. Un panel se chargera de cette lourde opération dans les meilleurs délais.

DESIGNATIONS :

Veuillez noter les coordonnées des désignateurs du District de l'Isère :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 - ASSISTANTS	07-85-98-74-44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	D3-D4- D5 – FEMININES	06-17-14-62-03	yuksel.ferdinand@gmail.com
GUIRADO-PATRICO Nathan	U20 ligue et district	06-68-68-31-61	designateur-u20-38@outlook.fr
CUSANNO Stéphane	U 17 + U15	06-46-41-36-44-	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
AKYUREK Mustafa	Foot entreprise et Futsal	06 58 92 79 30	mustaky38@yahoo.fr

FORMATIONS : FIA 2021-2022 :

1ère formation :

16-23-30 octobre 2021 ; formation administrative le 6 novembre 2021.

Les candidats seront convoqués par la Laura Foot avec les responsables de la formation.

Celle-ci aura lieu au District de L'isere de Football rue pierre de coubertin.

2ème journée le 23/10/2021 de 8h30 à 18h00 précises.

3ème Journée : Le 30/10/2021 de 8h30 à 18h00.

Pass sanitaire et masque à l'intérieur obligatoire.

Pensez à prendre un tenue de sport et autres matériels de prise de notes

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage de rattrapage est prévu le **11 novembre 2021** et aura lieu au District de l'isère rue pierre de coubertin est obligatoire pour les arbitres absents **le 11 septembre au TSF de Voiron.**

Ce stage aura lieu sur une ½ journée de 8h00 à 12h00.

Le Pass sanitaire et le masque en intérieur est obligatoire.

Déroulement du stage :

8h00 / 8h15 : Accueil des arbitres ;

8h15 / 10h00 : Tests physiques.

10h15 / 11h15 : Nouvelles lois du jeu.

11h15 / 12h00 : Questionnaire sur table.

Un mail sera envoyé à chaque Arbitre en plus du message qui fait office de convocation.

COURRIERS ARBITRES :

Indisponibilités : DJOUDER Mourad (Lu et Noté), Bon rétablissement.
THOMET Jean : Excellente Initiative au vu des circonstances bien tristes
DAPPEL Didier : Transmis au responsable Tutorat.

NOTES AUX ARBITRES

Féminines à 11 et 8 : Durée de la rencontre 45'.
Seul les Arbitres officiant en D1 doivent s'assurer que l'éducateur est bien inscrit sur la FMI
Rappel : En Coupe les frais sont partagés par les deux clubs et il n'y a pas de prolongation en cas d'égalité (Tirs au But)..
Encore trop de Rapports d'arbitres sont incomplets : Pas de noms de joueurs, pas de N° de Licence sur Raport Disciplinaire. SOYEZ VIGILANT

COURRIERS CLUBS

GUC FOOTBALL : Enquête en cours pour suite à donner.
VINAY : Lu et Noté.
Demande D'Arbitres : Entente Foot des Etangs : Transmis au responsable désignation : Satisfaction vous sera donné dans la mesure du possible.

ATTENTION LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATION

Mardi 26 Octobre 2021 à 18H

Procès-Verbal N°529

Président : CICERON Fabien
Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan
Absents : HESNI Mohammed, AGACI Franck

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan - Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00
Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :
E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués.

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Mesures COVID pour les délégués

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification des pass sanitaires auprès **de toutes les personnes présentes sur la feuille de match**.

Désignations :

MODIFICATION DU WEEK END DU 16 ET 17 OCTOBRE 2021				
<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
SENIORS D1 POULE A	FC2A	ASIEG	MORE Claude	CAISSE DE PEREQUATION

WEEK END DU 30 ET 31 OCTOBRE 2021				
<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
SENIORS COUPE F MARCHIOL	MANIVAL 2	ST MARTIN D HERES	EL RHAFARI REDA	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS COUPE F MARCHIOL	ABBAYE	SUSVILLE	MORE CLAUDE	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS COUPE F MARCHIOL	USVO	VALLEE GRESSE 2	SOUDANI HAMID	FRAIS AUX DEUX CLUBS

SENIORS COUPE F MARCHIOL	MOIRANS FC	ST CASSIEN	BOULORD JM	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS COUPE F MARCHIOL	VERSOUD	TUNISIENS SMH	DUTCKOWSKI YOHAN BOUHAZAMA KAMEL	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS COUPE F MARCHIOL	DOLOMIEU	ST ANDRE LE GAZ	VELOSO JOSE	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS COUPE F MARCHIOL	VOIRON MOIRANS 2	VALLEE GUIERS 2	GIRARD VEYRET NORBERT	FRAIS AUX DEUX CLUBS

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Mardi 26 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N° 529

Président : M. Mallet

Présent : M Montmayer

Excusés : J.P Bert ; F Agaci ;

RECIDIVE CLUBS

Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club
Artas Charantonay ; Pont de Claix ; Villeneuve ; Seyssinet ; Tour Saint Clair ; Asp Bourgoin ; Crolles ; Vallée de la Gresse ; Eybens ; Sassenage ; Domarin ; Nivolas ; Abbaye ; Turcs de Grenoble ; Oyeu ; Deux Rochers

Le club suivant ayant rempli ses obligations concernant le bonus malus n'est plus concerné par une éventuelle sanction à l'article 62.2.2

Ascol Foot38

Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.2

Domarin ; Villeneuve ; Vallée de la Gresse ; Sassenage ; Seyssinet ; Artas Charantonay ; Grésivaudan ; Deux Rochers ; Abbaye

Pour rappel ces clubs devront avoir fait les formations et les certifications avant la date du 31 Mars 2022 , les informations nécessaire leurs ont été données lors de l'A.G du 3 Juillet 2021

CHALLENGE CLAUDE MONTPIED

Note aux responsables des équipes U15D1 et U17D1

Pensez à commencer de remplir les documents pour le Challenge Claude Montpied vous trouverez le règlement du Challenge Sportivité Jeunes ainsi que la fiche Challenge sur le site du District dans Document puis Ethique et Prévention puis Saison 2021-2022 puis Sportivité Seniors et Jeunes

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 527 sur le site du District de l'Isère Football

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes reçues ce jour et validées

Abbaye ; Artas ; Ascol foot38 ; Asieg ; Balmes Nord.Isère ; Batie Montgascon ; Beaucroissant ; Beaurepaire ; Beauvoir Royas ; Billieu ; Cassolard ; Charvieu ; Corbelin ; Deux Rochers ; Domarin ; Domène ; Estrablin ; Frogès ; Gieres ; Goncelin ; Izeaux ; Lauzes ; L.C.A ; Manival ; Miribel ; Moirans ; Notre Dame de Mesage ; Oyeu ; Poisat ; Pont de Claix ; Reventin ; Rives ; Ro-Claix ; Ruy Montceau ; St André le Gaz ; St Etienne de Crossey ; St Geoires en Valdaine ; St Georges de Commiers ; St Hilaire de la cote ; St Joseph de Riviere ; St Lattier ; St Marcellin ; St Paul de Varcès ; Sud Isère ; Tignieu ; Tunisiens St Martin Hères ; Turcs de Grenoble ; Uni Foot ; USVO ; Vallée Bleue ; Versau ; Vinay ; Voiron Moirans ; Vourey sport.

Listes reçues ce jour et NON VALIDEES

Cessieu ; Cheyssieu ; Collines ; Cremieu ; Dolomieu ; ECBF ; EG2F ; Eyzin ; Formafoot ; Jarrie Champs ; La Batie Divisin ; La Cote St André ; La Murette ; Liers ; O.N.D ; Seyssins ; Tullins ; Varezé ; Vézeronce.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District



COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 26 octobre 2021

Procès-verbal n ° 529

Président : Jacques Issartel

Présents : Gérard Bouat : Thierry Truwant

Excusé : Jacques Issartel

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Courriers : Pays d'Alleverd, FC Collines, Formafoot Bièvre Valloire, GUC,

Artas Charantonnay Nord Dauphiné, Villeneuve, Claix, Vourey Sport, USVO, Izeaux Murette, St Georges de Commiers.

RAPPEL

Tous les courriers concernant le foot FEMININ sont à adresser à
La COMMISSION FEMININE

Merci de bien vouloir noter les informations suivantes

Catégorie, Niveau, Poule et date du match

TERRAINS NON TRACES / TEMPS DE JEU

Les terrains pour les compétitions à 8 doivent être tracés ou être matérialisés par des cônes, piquets de coins en place.

La Durée d'une rencontre Seniors à 11 ou à 8 est de 2 fois 45 mn

Rappel aux clubs : suite à diverses remontées ou observations d'absence de traçage, et de temps de jeu la commission Règlement a été avisée, en cas de nouveau manquement ou signalement, le club fautif sera convoqué et sanctionné **la participation à un championnat implique le respect des règlements.**

FORMATION F M I

Pour les clubs féminins ayant des personnes désirant se former à la F M I, deux formations sont programmées.

- Le Lundi 08 Novembre : 19h00 stade de st Gorges de Commiers 2 rue de la mairie
- Le Lundi 15 novembre : Lieu en attente de confirmation

A ce Jour :

FC Sud Isère : 2 candidats, Bourbre : 2 Candidats, Lauzes : 2 Candidats, Artas Charantonnay Nord Dauphiné : 4 Candidats, St Georgeise : 2 Candidats



Rappel : La F M I sera opérationnelle dès la 1^e journée de la 2^e phase, la non utilisation de celle-ci étant sanctionnée d'une amende de 75 euros la commission invite une nouvelle fois les clubs à se rapprocher de la commission pour s'inscrire sur un site dans la mesure des places disponibles.

PASS SANITAIRE

Si le pass sanitaire n'est pas effectué par un des 2 clubs, l'autre équipe peut refuser de jouer le match et en avisera les commissions règlements et féminines.

U 15 F

VILLENEUVE retrait de son équipe poule A suite à manque d'effectif

U 12 F

Les premiers plateaux U 12 F qui se sont déroulés ce samedi 24 octobre ont été un franc succès !!

Un grand Bravo aux clubs organisateurs, aux clubs ou ententes présents, aux joueuses, aux parents et d'une manière générale à tous les amateurs du football féminin

UN TRES BON DEBUT à renouveler !!!

PLENIERE

Suite aux conditions actuelles, celle-ci sera organisée un samedi matin courant janvier au District de l'Isère de Football.

Le Président

J. Issartel 06 34 87 23 55

COMMISSION F.M.I

Mardi 26 Octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N° 529

Président : M. Mallet

Présents : M Montmayeur ; JM Boulord

Excusé : F Ciceron

RAPPEL IMPORTANT

La FMI doit être faite que le match soit joué, non joué

En cas de forfait ou de match reporté, l'équipe recevant doit faire la FMI le jour même du match

La commission rappelle à tous les clubs que la récupération des rencontres et le chargement des données doit se faire **impérativement** au plus tard à 10h le jour du match

CONVOICATIONS

La commission FMI recevra le mardi 9 Novembre à **19h au District de l'Isère** Mr BARBIER Keller arbitre de la rencontre St Simeon vs Izeaux en D4 Poule D

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

Il est important de faire quelques rappels en matière d'usage de la FMI pour sensibiliser les clubs et notamment les éventuels nouveaux dirigeants.

1. DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION (pas de changement)

- Play Store : 3.9.0.0
- Apple Store : 3.9.0

2. PARAMÉTRAGE UTILISATEURS / ÉQUIPES

ATTENTION => Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé.
Toutes les associations utilisateurs / équipes ont été remises à blanc !

=> Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc ressaisir **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs FMI avant les premiers matchs :

- Profil
- Gestionnaire feuille de match informatisée
- **Équipe affectée**

Les utilisateurs qui n'ont pas d'équipe affectée, ne doivent en aucun cas avoir la case « gestion de feuille informatisée » de cocher

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur	Statut: <input checked="" type="checkbox"/> Gestionnaire <input type="checkbox"/> Invité
Code d'accès	Organisation: <input checked="" type="checkbox"/>
Type de profil	Licences: <input checked="" type="checkbox"/>
	Éducateurs: <input checked="" type="checkbox"/>
	Compétitions: <input checked="" type="checkbox"/>
	Joueurs fédéraux: <input type="checkbox"/>
	Centre de formation: <input type="checkbox"/>
	Projet Club: <input type="checkbox"/>
	D.N.C.G.: <input type="checkbox"/>
Profil	Gestionnaire feuille de match informatisée: <input checked="" type="checkbox"/>
	Signature des demandes de licences dématérialisées: <input checked="" type="checkbox"/>
	Actif: <input checked="" type="checkbox"/>
Niveau Footclubs	Utilisateur débutant
Téléphone	00318102
Adresse mail	
Date de dernière connexion	24/07/2019 16:54:52

Valider Rafraîchir

Catégorie: Libre / Senior

3. MOTS DE PASSE

ATTENTION => Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs / FMI ont été réinitialisés.

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://foot-clubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

4. PRÉPARATION DES ÉQUIPES

- **L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE**

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

5. RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

- **UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**
- Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), **la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.**

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00

COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 26 octobre 2021 à 19h00

Procès-Verbal N° 529

Président : Patrick MONIER.

Excusés : Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) : foot-entreprise@isere.fff.fr

33. ASPTT 1 La Poste : noté, report match vs CEA Grenoble à une date ultérieure..

NOTES AUX CLUBS

Liste des Correspondants disponible sur le site : District / Pratiques / Foot en Semaine et Entreprise / Coordonnées / Correspondants_Foot-Semaine-et-Entreprise_2021-2022.

COORDONNEES

Arbitre : Mustafa AKYUREK, 06.58.92.79.30, moustaky38@yahoo.fr, arbitres@isere.fff.fr

Règlements : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77, reglements@isere.fff.fr

Terrains, ville de Grenoble : Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69, sport-planification@grenoble.fr, dominique.boenigen@grenoble.fr

Equipes : https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2021/10/Correspondants_Foot-Semaine-et-Entreprise_2021-2022.pdf

COUPE NATIONALE ENTREPRISE. FOOT A 11

T02. Clermont AS Médicale Plus (63) – Volvic Sources Football (63) : 2-0.

COUPE DE L'ISERE. FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

T01. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

Lundi 08/11/2021, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

T01. CEA Grenoble – GSE.

Lundi 08/11/2021, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

T01. Exempt : ASPTT 1 La Poste.

FOOT ENTREPRISE A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J05. GSE – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 15/11/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J05. CEA Grenoble – ASPTT 2 ST.

Lundi 15/11/2021, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J05. Exempt : Air Liquide.

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 08 au 11/11/2021

J02. Biliou – Métropolitains 1.

J02. Abbaye – Deux Rochers 1.

J02. Eybens – Jarrie-Champ 1.

J02. Fasson – Saint-Martin d'Hères.

J02. Exempt : Saint-Martin d'Uriage.

Matches à jouer semaine du 15 au 18/11/2021

J03. Métropolitains 1 – Abbaye.

J03. Jarrie-Champ 1 – Biliou.

J03. Saint-Martin d'Hères – Saint-Martin d'Uriage.

J03. Deux Rochers 1 – Fasson.

J03. Exempt : Eybens.

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 08 au 11/11/2021

Poule A, J02. Poisat – Champagnier 1.

Poule A, J02. Brézins – Villeneuve.

Poule A, J02. Rachais 2 – Deux Rochers 2.

Poule A, J02. Exempt : Jarrie-Champ 2.

Poule B, J02. Champagnier 2 – Fontaine Les Îles.

Poule B, J02. Saint-Georges-de-Commiers – Touvet-Terrasse.

Poule B, J02. Rachais 1 – Turcs de Grenoble.

Matches à jouer semaine du 15 au 18/11/2021

Poule A, J03. Villeneuve – Poisat.

Lundi 15/11/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Poule A, J03. Champagnier 1 – Deux Rochers 2.

Poule A, J03. Jarrie-Champ 2 – Rachais 2.

Poule A, J03. Exempt : Brézins.

Poule B, J03. Turcs de Grenoble – Champagnier 2.

Lundi 15/11/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Poule B, J03. Fontaine Les Îles – Saint-Georges-de-Commiers.

Poule B, J03. Touvet-Terrasse – Rachais 1.

COMMISSION FUTSAL

Mardi 26 OCTOBRE 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°529

Président : CARRETERO Christophe

Présents: CARRETERO Christophe

Excusé : SUEUR Pierre

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS:

Académie des Collines : Lu et noté.

Nuxerete Fs 38 : Lu et noté.

INFO :

Coupe Nationale Futsal Week-end du 06 et 07/11/2021:

Givors JSO / Mistral Grenoble

Futsal Pont de Claix / BLV Futsal : à définir

AS Thonon / Futsal Picasso



Espoir Futsal 38 / Se Montreynaud 1: Le samedi 06/11/21 à 19h30 (Gymnase municipale, St Alban de roche).
Académie des Collines / Ac Pierre Bénite Oul 1: Le dimanche 07/11/21 à 18h00 (Gymnase Georges brassens, Pont Evêque).

>> **L'A.G d'hiver du District de l'Isère se déroulera le samedi 20 Novembre 2021 au TSF de Voiron. La présence du président du club muni d'une pièce d'identité est obligatoire ou à défaut, un membre licencié majeur du club muni d'un pouvoir correctement rempli avec le tampon du club et la signature du président. Le montant de l'amende à l'absence de l'AG est de 260,00 euros.**

>> Les feuilles de matchs doivent être scannées et transmises via footclubs dans les 48h.

>> **Rappel :**

hormis la première journée de championnat, pour tout report de rencontre la Commission Futsal et le District doivent être prévenus par Mail au moins 15 jours avant la date de la rencontre à reporter.

>> **Formations:**

La ligue organise une **formation initiale arbitre futsal** les samedi 30 octobre et dimanche 31 octobre 2021. Cette formation se déroule au siège de la Ligue à Tola-Vologe à LYON et est proposée en demi-pension ou en pension complète.

Pour s'inscrire, se reporter à la fiche de candidature insérée dans l'annonce du stage publiée sur le site internet de la Ligue.

Formation module découverte Futsal : les 16 et 17 décembre 2021.

1° journée de championnat D1 Futsal:

Les horaires affichés sont l'heure du début des rencontres.

Académie des collines / Espoir Futsal 38 : Reporté pour cause de Coupe Nationale Futsal.

FC Voironnais / Futsal Picasso : Reporté à une date ultérieure. Gymnase Lafaille 38500 COUBLEVIE.

Racing Club Alpin 2 / Vie et partage 2 : Le dimanche 31/10/2021 à 19h00 (Gymnase Le Vergeron 38430 MOIRANS).

2° journée de championnat D1 Futsal (du 18/10 au 24/10/21):

- JOGA 2 / FC Voironnais : Reporté à une date ultérieure.

(Gymnase Alphonse Daudet, Grenoble).

- R C Alpin 2 / Académie des Collines : Reporté à une date ultérieure.

(Gymnase Le Vergeron, Moirans).

3° journée de championnat D1 Futsal (du 08/11 au 14/11/21):

Académie des Collines / Futsal Picasso : Le dimanche 14/11/21 à 18h00 (gymnase Georges Brassens, Pont Evêque)

Espoir Futsal 38 / JOGA 2 : Le samedi 13/11/21 à 19h30 (gymnase municipale, St Alban de Roche)

Mistral Grenoble 1 / FC Voironnais : Le vendredi 12/11/21 à 20h30 (gymnase Ampert, Grenoble)

Futsal Pont de Claix / Mistral Grenoble 2 : Le lundi 08/11/21 à 21h00 (gymnase Victor Hugo, Pont de Claix)

Futsal des géants 2 / Vie et Partage 2 : Le mercredi 10/11/21 à 20h00 (gymnase des saules, Grenoble)

Nuxerete Fs 38 2 / RC Alpin 2 : Le dimanche 14/11/21 à 15h00 (gymnase Aristide Bergès, Seyssinet)

Coupe départementale Futsal :

Clubs engagés à ce jour :

Futsal Picasso ; Futsal Pont de Claix ; Mistral Grenoble 1 ; Espoir Futsal 38 ; Futsal des géants ; Nuxerete Fs 38 ; Académie des Collines.

Veuillez également me confirmer par mail au DIF via l'adresse mail de vos clubs vos engagements en coupe départementale futsal ainsi que vos créneaux de gymnase.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Mardi 26 octobre 2021 à 15h00

Procès-Verbal n° 529

Président : Jean Marc BOULORD

Présent : Aline BLANC

Excusés : Gérard ROBIN, Patrice GALLIN, Lucien BONO, Daniel HUGOT, Gilbert REPELLIN

COURRIERS

BEUCROISSANT / BOSS – D4 – POULE B - Match du 17/10/2021

La C.R. a le courrier de M. l'arbitre stipulant une erreur et une inversion de score.

Afin de traiter le problème, les deux clubs doivent retourner leurs commentaires à la commission.

Réponses reçues par les deux clubs :

Le score est de 5-1 pour BEUCROISSANT

Dossier transmis à la commission sportive pour homologation

DEUX ROCHERS / ABBAYE – U15 – D3 – POULE E – Match du 16/10/2021 – match non joué

La C.R. demande au club de DEUX ROCHERS les raisons pour lesquelles la rencontre ne s'est pas jouée.

Réponse pour mardi 26/10/21 ; délai de rigueur.

Réponse reçue le 22/10/2021 : La CR donne match à jouer à une date fixée par la commission Sportive.

US BELLEDONNE GRESIVAUDAN : Le joueur doit posséder une double licence pour jouer dans les deux clubs (Une licence en F.F.F. et une licence en foot entreprise)

US SASSENAGEOISE : Le nécessaire a été fait ; Merci de vérifier si le problème est résolu de votre coté

GUC FOOTBALL FEMININ : *courrier transmis à la commission des arbitres pour suites à donner*

US SPORTIVE GIEROISE : *en attente*

DECISIONS

POLIENAS – LA MURETTE – Seniors à 8 poule B FEMININES Match du 24/10/2021

Considérant l'absence de l'équipe de POLIENAS A au coup d'envoi de la rencontre,

PAR CE MOTIF , La CR donne match perdu par forfait au club de POLIENAS

POLIENAS (0 point – 0 but)

LA MURETTE (3 points – trois buts)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou *courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'APPEL du DISTRICT dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des règlements sportifs du District de l'Isère.



TRESORERIE DE DISTRICT

CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 15 OCTOBRE 2021

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Octobre 2021

533686 VOIRON ASP

544455 LA COTE ST ANDRE

550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL

553088 VIE ET PARTAGE

616067 SEMITAG FC

681077 FASSON A.S.

533035 AJAT VILLENEUVE (sous réserve d'encaissement)

547135 POISAT AC (sous réserve d'encaissement)

564167 GF ARTAS CHARANTONNAY NORD DAUPHINE (prélèvement en cours)

860497 AS LES GUELES NOIRES (prélèvement en cours)

560238 ACADEMIE DES COLLINES (prélèvement en cours)

TRESORERIE DE LIGUE

Comme prévu dans les règlements de la LAuRAFoot (Article 47), la Ligue a adressé aux clubs ci-dessous une relance pour non-paiement du relevé n°01 :

520296 ABBAYE U.S. GRENOBLE

533035 A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE

533557 A.S. GRENOBLE DAUPHINE

539465 MISTRAL F.C. GRENOBLE

544257 VETERANS F.C. SILLANS

547135 AM.C. DE POISAT

549826 A. FUTSAL PONT DE CLAIX

552202 GAZELEC OMINISPORTS

552639 UNION SPORTIVE CASSOLARD PASSAGEOIS

554434 FC ROCHETOIRIN

564092 GRENOBLE FUTSAL

564127 PAYS ROUSSILLONNAIS SPORTING CLUB

581082 F. CL. DE BREZINS

581535 L'ARBRE DE VIE BERJALLIEN

581958 A.S. SUSVILLE MATHEYSINE

582053 RACING CLUB VIRIEUX FUTSAL

582776 FOOTBALL CLUB AGNIN

609367 C.O.S.CATERPILLAR GR

611693 GRENOBLE ENERGIE SPO

664082 UMICORE FOOT

682488 A.T.S.C.A.F ISERE

781983 ENT. GRESIVAUDAN FOOT FEMININ

860497 AS LES GUEULES NOIRES

860873 FOOTBALL CLUB DE FOUR

COMMISSION SPORTIVE

MARDI 26 octobre 2021 à 14h00

Procès-Verbal N°529

Président : Michel Vachetta.

Présents : Gérard Bouat, Dan Marchal, Daniel Guillard.

Excusés : Annie Brault, Bernard Buosi, Amar Remli.

RAPPEL

- Pour le règlement des coupes, les clubs doivent aller sur le site du district onglet règlement, coupe de l'Isère ou challenge Lucien GROS BALHAZARD.

- **HORAIRE D'HIVER :**

L'horaire d'hiver pour le district de l'Isère intervient le premier week end après le changement d'horaire officiel. Pour cette année changement d'horaire officiel le week end du 30 et 31 Octobre.

Changement d'horaire pour les rencontres du District le week end du 6 et 7 Novembre.

Ce changement se fera automatiquement le 1^{er} Novembre sur les compétitions du district, c'est-à-dire les rencontres indiquées sur le site cette semaine à 15h00 pour l'horaire principal passeront à 14h30 le 1^{er} novembre.

U13

Challenge Festival National U13 : Organisation du 1^{er} Tour du 6 novembre :

Rappel de cette organisation :

Les 108 équipes retenues pour ce premier tour ont été réparties dans 36 groupes de 3 équipes.

Chaque équipe dispute un match de 30 minutes contre chacun de ses deux adversaires, match où il est effectué au bout de 15 minutes une pause coaching d'environ 3 minutes pour en outre les remplacements de joueurs.

Ordre des rencontres à respecter :

1^{er} match : Equipe recevante A / Equipe B.

2^o Match Equipe B / Equipe C.

3^o match : Equipe A / Equipe C.

L'horaire officiel de démarrage du 1^{er} plateau est 14H00, la durée de celui-ci ne devant pas excéder 2H00.

Cependant, il sera possible au club recevant de programmer un plateau à un horaire différent, ceci dans la plage horaire autorisée pour la catégorie U13.

Cette programmation pourra se faire par footclubs, **ceci pour le premier match**, la commission sportive se chargera du restant de la programmation.

Le défi jonglage devra être disputé avant le début du premier match du plateau, ceci par les 3 équipes présentes sur ce plateau

Une feuille de match spécifique pour ces plateaux

du challenge festival U13 a été conçue. Elle devra être remplie par les dirigeants des 3 équipes dès leur arrivée et servira pour lister les joueurs présents et de reporting du défi jonglage. Elle devra être adressée au district sous 24 heures sous peine d'amende

Rappel : Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant
Challenge Festival Isère :

Ce challenge concerne toutes les équipes ne participant pas au challenge Festival National

Toutes les équipes ont été réparties dans 8 poules qui disputent cette compétition en formule échiquier foot sur 4 journées.

Le défi jonglage devra être obligatoirement disputé avant le début des rencontres.

La feuille de jonglage téléchargeable sur le site, doit être documentée complètement, et retournée agrafée à la feuille de match. En cas de non-retour de la feuille de défi jonglage, le club recevant sera amendé.

Le premier tour de ce challenge est à disputer le 6 Novembre, et paraîtra dès ce jeudi sur le site.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88

Le Président
Michel Vachetta

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 5 novembre 2021 au lundi 8 novembre 2021

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

dimanche 7 novembre 2021

Match Seniors R3
GF38 3/A.L MIONS à 15h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 6 novembre 2021

Match U15 D1
FC2A/ES RACHAIS à 14h00
Match U20 D1
FC2A/USVO à 16h30

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 6 novembre 2021

Match U18F à 8
GUC - AJA VILLENEUVE/AS HAUTE COMBES à 14h00

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 5 novembre 2021

Match Vétérans
FC2A/FC SEYSSINS 2 à 20h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

vendredi 5 novembre 2021

Match Vétérans
ASIEG/GSE à 20h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 6 novembre 2021

Match U15 D2
FC MISTRAL/CS VOREPPE à 14h00
Match Seniors D1
FC2A/US LA MURETTE à 19h00

dimanche 7 novembre 2021

Match Féminines D1
FC MISTRAL/FC HAUTE TARENTEISE à 12h30

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 6 novembre 2021

Match U15 D3
US ABBAYE/AS FONTAINE à 14h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

dimanche 7 novembre 2021

Match Seniors D5
ASGD/ST GEORGES DE COMMIERS 2 à 14h30

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 6 novembre 2021

Match U16 R1
GF38/OULLINS CASCOL à 16h00
Match Féminines R1
GF38 2/AS ST ETIENNE 2 à 19h00
dimanche 7 novembre 2021
Match U19F Nat.
GF38/O. MARSEILLE à 15h00

STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 6 novembre 2021

Match U15 D3
USVO 2/AS NOTRE DAME DE MÉSAGE 2 à 14h00

COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 26 octobre 2021

Procès-Verbal N°529

Président : Samuel BOURGEOIS

ATTENTION

En application de l'article 1.2 des Règlements des certifications des diplômes fédéraux, les personnes sous le coup d'une suspension disciplinaire ne peuvent pas participer aux certifications

Stage Plan de Performance Fédéral U12F/U13F/U14F

le jeudi 4 Novembre 2021 à Sassenage

Liste des joueuses convoquées :

NOM	Prénom	Club
TOSAL	Mado	Notre Dame de Mésage
BENABDERRHAMANE	Inès	ACND
SOUCHON	Lalie	GF 38
ARMANET	Justine	ACND
BENSALEM	Elissa	GF 38
VANBIENNE	Manon	GUC FF
OUAJIF	Shaina	FC Bourgoin Jallieu
CANIN	Maë	St Joseph de Rivière
PIVOT TAFFUT	Zoé	US Sassenage
BOTTARO	Elisa	FC Sud Isère
MOULERAUD	Eva	FC Bourgoin Jallieu
AHBAB	Jenna	FC Bourgoin Jallieu
BEDIOU	Louise	FC Crolles Bernin
BERNARD	Célia	US Chatte
RIVIERE	Romane	GF 38
DJELLOULI	Maëlys	CS Faramans
CHAUVIN	Léane	Unifoot
SEIGLE	Maeva	Rives SP
GANNE	Emmy	US La Murette
PASCAL GUIGNARD	Ninon	FC Bourgoin Jallieu
DURIF VARAMBON	Crystal	OND
ROSA	Lisa	GF 38
BIGOT	Cassie	FC Crolles Bernin
TURI	Camille	FC Crolles Bernin
CUGNOLIO	Alexia	Pays d'Alleverd
SILVA	Maéline	ACND

LES FORMATIONS D'EDUCATEURS EN NOVEMBRE

FORMATION CFF1

15-16 et 17-18 Novembre 2021 A CHARVIEU de 8H A 17H30

Liste des inscrits :

Nom	Club
ADJUTO Matteo	A.C. SEYSSINET PARISET
AUGIER Anthony	U.S. DOLOMOISE
BEC Gregory	A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
BELILITA Yassine	F.C. SUD ISERE
BOIZARD Benoit	A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
BOURECHAK Amine	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
CASTRO Nicolas	A.S. D'OYEU
CHAUVY Corentin	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
CHIROUF Adam	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
CHRETIEN Damien	U.S. JARRIE CHAMP
DESMETTRE Raphael	C.S. NIVOLAS VERMELLE
DIABY Karamba	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
DOMAS Cedric	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
FERREIRA Olivier	VALLEE DU GUIERS F.C. ANNULE
FRIZON Anthony	U.S. DOLOMOISE
GARCIA Leo	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
GUILLERMAZ Donovan	F.C. BALMES NORD ISERE
JAMET Jeremy	A.S. D'OYEU
LEMAIRE Stephane	F.C. BALMES NORD ISERE
MALJOURNAL Patrice	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
MOREL Arnaud	U.S. LA MURETTE
MOUMEN Amine	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PENALVER Antoine	VALLEE DU GUIERS F.C.
PEREIRA FERNANDES Ruben	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PERNOT Aldric	U.S. DOLOMOISE
PICARD Francko	U.S. JARRIE CHAMP
POITE Remy	F.C. SUD ISERE
SGHAIER Driss	VALLEE DU GUIERS F.C.
UTRILLA KRISKOFF Remi	U.S. LA MURETTE
VEYSSILLIER Nathan	F.C. BALMES NORD ISERE
ZAGHOUANI Hamda	U.S. LA MURETTE

Liste d'attente :

BORTOLUSSI Raphael	GRENOBLE FOOT 38
ROSTAING Jordan	O.NORD. DAUPHINE

CERTIFICATION CFF4

19 novembre 2021 A Sassenage (District) - 8h45 à 12h00

Liste des éducateurs convoqués :

Nom	Club
ACHOURI Fares	U.S. LA MURETTE
BAYLE Christian	ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB
BOURBIA Mounir	F.C. MOIRANS
GHARBI Aymen	GRENOBLE FOOT 38
GUEYE Souleymane	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
GUILLAUD BATAILLE David	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
LE GALL Jean Yves	SUD ISERE

MODULE U7

20 novembre 2021 à Reventin

Liste des éducateurs inscrits :

Nom	Club
GOUTTE Idriss	F.C. VAREZE
POZIN Manon	F.C. VAREZE
TLIBA Ferial	FC2A